MISSION LOCALE
innovam

rapport d'activité

2021

Édito p. 3

L'activité 2021 en chiffres p. 4 et 5

Les jeunes de notre territoire p. 6 et 7

L'emploi et l'alternance p. 8 à 14

Les actions partenariales avec les villes p. 14 et 15

L'orientation, la formation p. 16 à 19

Les dispositifs d'accompagnement p. 20 à 23

L'accompagnement social p. 24 à 30

Focus en interne p. 31

Les éléments financiers p. 32

Les perspectives 2022 p. 33

L'équipe, la gouvernance p. 34 et 35

Mohand OUAHRANI
Président de la Mission Locale INNOVAM
Conseiller Municipal délégué à la jeunesse - Ville de Villejuif

Dans le prolongement d'un contexte sanitaire inédit, l'ensemble de l'équipe de la Mission Locale INNOVAM a fait un travail remarquable pour répondre aux besoins des jeunes du territoire en matière d'insertion sociale et professionnelle.

Des résultats en nette progression

La Mission Locale a su relever le défi de la montée en charge du *"Plan 1 jeune 1 solution"* en accompagnant 2350 jeunes, soit une hausse de plus de 11% par rapport à 2020. 1072 jeunes ont été accueillis pour la première fois, soit une augmentation de 8%. 810 jeunes ont intégré un PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi), une nette évolution de 29% par rapport à 2020. 1088 jeunes sont en cours d'accompagnement PACEA.

La qualité de la pratique d'accompagnement des professionnels de la Mission Locale a permis l'insertion professionnelle de 50,8% des jeunes accompagnés (1648 entrées en situation, 1195 jeunes en situation) :

- 44% d'augmentation des situations emploi dont une hausse de 35% de l'alternance,
- 1317 contrats de travail ont été signés dont 253 en alternance,
- 331 entrées en formation (36% de plus qu'en 2020),

Des objectifs Garantie jeunes doublés : 239 jeunes accompagnés (120 en 2020).
La Mission Locale s'est vue confiée l'accompagnement des jeunes mineurs décrocheurs dans le cadre de l'obligation de formation soit 89 jeunes.

La Mission Locale INNOVAM, un acteur essentiel sur le territoire

Ainsi, grâce à son professionnalisme au service de la jeunesse, son ouverture sur le partenariat local, l'adaptation de son offre de service, des mesures d'accompagnement diversifiées, autant d'atouts qui témoignent cette année encore, de la place de notre Mission Locale dans le maillage territorial.

Devant le vieillissement des locaux du siège, l'augmentation des actions collectives, nous recherchons de nouveaux locaux plus adaptés, pour améliorer l'accueil du public, et offrir de meilleures conditions de travail pour les salariés.
Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des professionnels de la Mission Locale pour son action et son engagement au quotidien, les partenaires locaux, les financeurs, et surtout, saluer la mobilisation des jeunes, leur courage ; tournés vers l'avenir, ils surmontent les difficultés sociales et économiques qu'ils traversent pour mener à bien leur projet de vie.

2021 en chiffres

2350 jeunes accompagnés (+11 %)

dont 1072 jeunes accueillis (+8 %)

55% 45%

Niv. IV & + 58%

Niv. V 22%

Niv. Vbis & VI 20%

<18 ans 18/21 ans 22/25 ans 26+ ans

Qui oriente les jeunes vers la ML ?

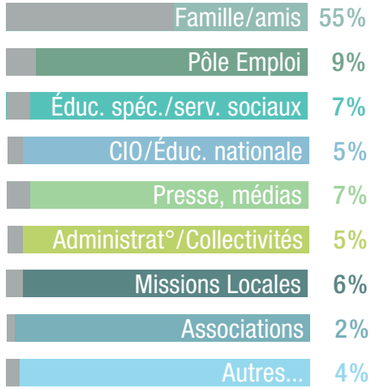

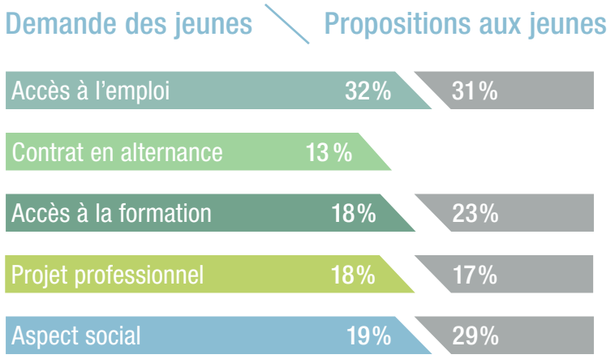

28 059 évènements dont

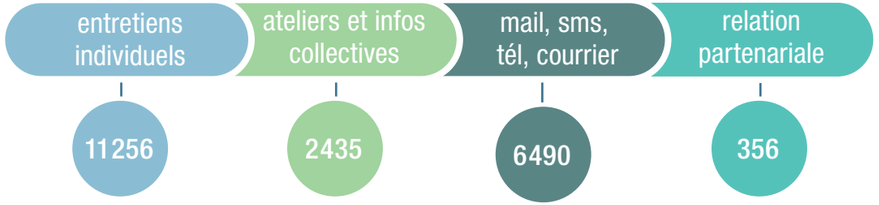

50,8 % des jeunes accompagnés ont accédé à une situation

soit 1648 entrées en situation pour 1195 jeunes

Emploi
1064 entrées

- 315 CDI
- 505 CDD
- 45 CUI
- 134 contrats d'intérim
- 33 contrats d'insertion
- 32 auto-entrepreneurs

Formation
331 entrées

- 175 formations du Conseil Régional
- 42 formations Pôle Emploi
- 27 formations E2C
- 87 autres formations

Alternance
253 entrées

- 188 contrats d'apprentissage
- 65 contrats de professionnalisation

Autres
276 entrées *

- 113 immersions en entreprise
- 90 retours en formation initiale
- 73 situations non professionnelles

* entrées non comptabilisées

Les jeunes de notre territoire

Arcueil

15,4% du public

178 jeunes accueillis

362 jeunes accompagnés

56% 44%

156 entrées en emploi

53 entrées en formation

42 entrées en alternance

49,4% des jeunes entrés en situation

Cachan

21% du public

233 jeunes accueillis

492 jeunes accompagnés

53% 47%

231 entrées en emploi

59 entrées en formation

56 entrées en alternance

49,8% des jeunes entrés en situation

Gentilly

10,8% du public

123 jeunes accueillis

253 jeunes accompagnés

58% 42%

112 entrées en emploi

48 entrées en formation

24 entrées en alternance

56,5% des jeunes entrés en situation

Kremlin-Bicêtre

12,5% du public

132 jeunes accueillis

293 jeunes accompagnés

56% 44%

130 entrées en emploi

41 entrées en formation

28 entrées en alternance

50,8% des jeunes entrés en situation

Villejuif

35% du public

380 jeunes accueillis

823 jeunes accompagnés

55% 45%

356 entrées en emploi

114 entrées en formation

91 entrées en alternance

49,2% des jeunes entrés en situation

Arcueil

<18	18/21	22/25	26+ans	Niv IV &+	Niv V	Niv Vb & VI
5%	45%	45%	5%	57%	22%	21%

Cachan

<18	18/21	22/25	26+ans	Niv IV &+	Niv V	Niv Vb & VI
4%	46%	46%	4%	61%	21%	18%

Gentilly

<18	18/21	22/25	26+ans	Niv IV &+	Niv V	Niv Vb & VI
4%	50%	40%	6%	61%	20%	19%

Kremlin-Bicêtre

<18	18/21	22/25	26+ans	Niv IV &+	Niv V	Niv Vb & VI
4%	47%	44%	5%	52%	24%	24%

Villejuif

<18	18/21	22/25	26+ans	Niv IV &+	Niv V	Niv Vb & VI
2%	49%	43%	6%	61%	20%	19%

l'emploi

service emploi

950 jeunes accompagnés

1732 entretiens individuels

696 participations aux ateliers

212 offres d'emploi collectées
124 entreprises partenaires

Les offres et la mise en relation

428 jeunes ont été mis en relation sur 196 offres de la Mission Locale

- 81 % de ces recrutements sont en CDD
- 37 % d'offres en insertion (CIE, PEC, contrat d'insertion)
- 19 % d'offres en alternance
- 18 % d'offres en CDI
- 133 mises en relation ont abouti à un recrutement

Les recrutements collectifs

4 recrutements collectifs ont été organisés à la Mission Locale avec les entreprises All Technics, Intermarché, Iziwork et Pulita

- 30 jeunes ont pu y participer
- Les secteurs d'activités concernés : entretien, grande distribution, préparation de commandes.

Les offres par secteurs d'activité

Services à la personne et à la collectivité	47
Support à l'entreprise	33
Transport et logistique	30
Commerce, vente et grande distribution	28
Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs	27
Construction, BTP	9
Agriculture, pêche, espaces verts, animaux	7
Installation et maintenance	5
Santé	4
Communication, média et multimédia	3
Banque, assurance, immobilier	1
Industrie	1
Autres	17

+22 % de jeunes accompagnés par le Service Emploi

Cette hausse s'explique par le recrutement d'une nouvelle conseillère sur le service emploi qui renforce l'accompagnement individuel des jeunes mais aussi sur les ateliers collectifs.

Les ateliers emploi et alternance

En 2021, 514 jeunes ont participé 571 fois à nos ateliers de recherche d'emploi

Les espaces de recherche d'emploi

La Mission Locale propose 5 demi-journées de recherche d'emploi encadrées par un conseiller toutes les semaines.
4 ont lieu au siège de la Mission Locale à Cachan, 1 sur notre antenne au Kremlin Bicêtre.
Au cours de ces ateliers, l'animateur répond aux différentes demandes des jeunes :

- Travail sur les outils de recherche d'emploi, CV et lettre
- Proposition d'offres d'emploi partenaires
- Inscription Pôle Emploi
- Aide à la prise en charge des outils numériques
- Organisation de sa recherche.

Le but pour les jeunes : multiplier les démarches et découvrir des opportunités d'emploi.

Le nombre de participations est en augmentation de 21% par rapport à 2020, néanmoins, nous constatons une déperdition assez importante qui est généralisée à tous les opérateurs du service public de l'emploi. En effet, depuis la pandémie les jeunes ont beaucoup de mal à se mobiliser.

Club de l'alternance

Les objectifs de cette action sont les suivants :

- Repérer les jeunes potentiellement éligibles aux contrats en alternance, et promouvoir l'alternance comme voie d'accès à un emploi dans les secteurs en tension
- De mars à fin octobre, permettre aux jeunes de la Mission Locale en recherche d'alternance d'être encadrés et suivis dans leur démarche
- Mettre à leur disposition tous les outils nécessaires et mobiliser tous les dispositifs existants
- Contacter les entreprises afin de les inciter à recruter des jeunes sur ces types de contrats
- Travailler en partenariat avec les CFA pour limiter les abandons en cours de formation et se charger de l'accompagnement extra professionnel.

42 jeunes ont participé à l'action

32 jeunes sont entrés en situation au cours de l'action

- 24 jeunes ont signé un contrat en alternance (17 contrats d'apprentissage, 7 contrats de professionnalisation)
- 3 jeunes sont entrés en emploi (dont 2 CDI, 1 CDD)
- 5 jeunes sont entrés en formation (dispositif de formation régionale, Pôle Emploi et Formation initiale).

Cercle de recherche d'emploi

Les jeunes reçus à la Mission Locale attendent de la structure plus qu'une simple mise en relation sur des offres d'emploi. Ils ont besoin d'être rassurés et préparés à la rencontre de l'entreprise.

Le cercle de recherche d'emploi constitue une réponse efficace pour des jeunes qui ont besoin d'un appui soutenu dans leur démarche d'accès à l'emploi. Ils qui ont besoin de mieux valoriser leurs compétences pour accéder à un emploi durable. Les ateliers se succèdent pour bien préparer les jeunes. Nos partenaires apportent leurs propres champs de compétence :

- Préparation à l'expression et la communication dans le cadre du théâtre forum par **la Compagnie Les Oiseaux de nuits**
- Savoir communiquer et se situer en entreprise par **Créations Omnivores**
- Atelier "Conseil en image" avec **La Cravate Solidaire**
- Préparer sa recherche d'emploi.

90 jeunes ont participé à l'action

48 jeunes sont entrés en situation au cours de l'action soit 53% dont :

- 10 jeunes qui ont signé un contrat en alternance (7 contrats d'apprentissage, 3 contrats de professionnalisation)
- 26 jeunes qui sont entrés en emploi (dont 10 CDI, 15 CDD, 1 auto-entrepreneur)
- 10 jeunes sont entrés en formation
- 1 jeune en service civique
- 1 en service militaire volontaire.

Ces actions ont été co-financées par l'EPT 12, le Conseil Départemental et la Politique de la ville.

Les actions partenariales emploi

La cotraitance avec Pôle Emploi

En partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale met en œuvre le suivi du PPAE *(Projet Personnalisé d'Accès À l'Emploi)* pour des jeunes demandeurs d'emploi dont l'accès ou le retour à l'emploi va de pair avec la résolution de diverses difficultés sociales, personnelles ou de santé.

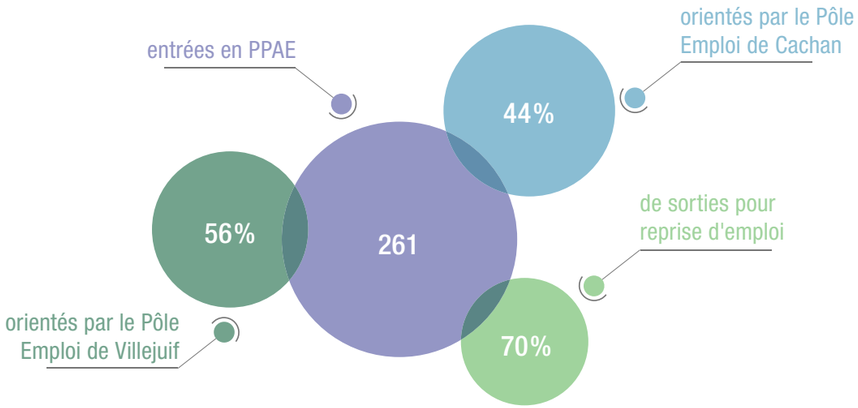

41% du total des sorties relèvent de la radiation et limite d'âge. Afin de limiter l'impact de ces sorties automatiques, nous avons mis en place des relances pour l'actualisation et la réinscription pour les jeunes radiés.

Les informations collectives Mission Locale / Pôle Emploi

En raison du contexte sanitaire, une seule information collective a eu lieu au Pôle Emploi de Cachan en 2021. Cette réunion à destination des jeunes nouvellement inscrits met en avant les offres de services des 2 opérateurs du service public de l'emploi et leur complémentarité. À l'issue de cette réunion, les jeunes choisissent un accompagnement avec la structure qui correspond le mieux à leurs besoins.

Aide financière exceptionnelle Coopération Plan Jeunes

Fin 2020, une aide financière exceptionnelle à destination des jeunes bénéficiant d'un accompagnement individuel intensif par Pôle emploi a été mise en place.

Le Principe : sécuriser les parcours des jeunes en accompagnement intensif rencontrant des difficultés financières pouvant impacter leur capacité à se mobiliser pour leur recherche d'emploi.

À la suite d'un diagnostic approfondi réalisé avec le jeune, la Mission Locale a réalisé **36 demandes d'aides** financières transmises au Pôle emploi, en charge du versement.

Le Parrainage

Le parrainage permet à 30 jeunes d'être accompagnés dans leur parcours d'accès à l'emploi, par une personne intervenant bénévolement et qui leur fait partager son expérience de l'entreprise et ses relations professionnelles.

Avec le renfort de l'équipe emploi, nous avons pu redynamiser le dispositif du parrainage en mettant en place un petit-déjeuner permettant l'échange de pratique avec les anciens bénévoles et la rencontre avec les nouveaux parrains/marraines.
Nous veillons à toujours choisir la mise en relation entre les bénévoles et le/la futur(e) filleul(e) en fonction de ses besoins et de ses objectifs.
Les rencontres peuvent se faire en présentiel à la Mission Locale, en entreprise ou encore en distanciel.

Petite nouveauté 2021

En plus des suivis individuels, le dispositif du parrainage a pris aussi la forme d'animations collectives notamment sur la thématique « Se surprendre pour entreprendre » portées par un de nos parrains qui partage avec les jeunes son parcours de créateur d'entreprise.
De nouvelles thématiques sont à l'étude pour 2022.

> En 2021, 17 jeunes parrainés sont entrés en situation dont :
>
> 3 CDI, 7 CDD, 1 contrats de professionnalisation, 5 contrats d'apprentissage, 1 entrée en formation, 12 sont encore en suivi, 1 abandon.

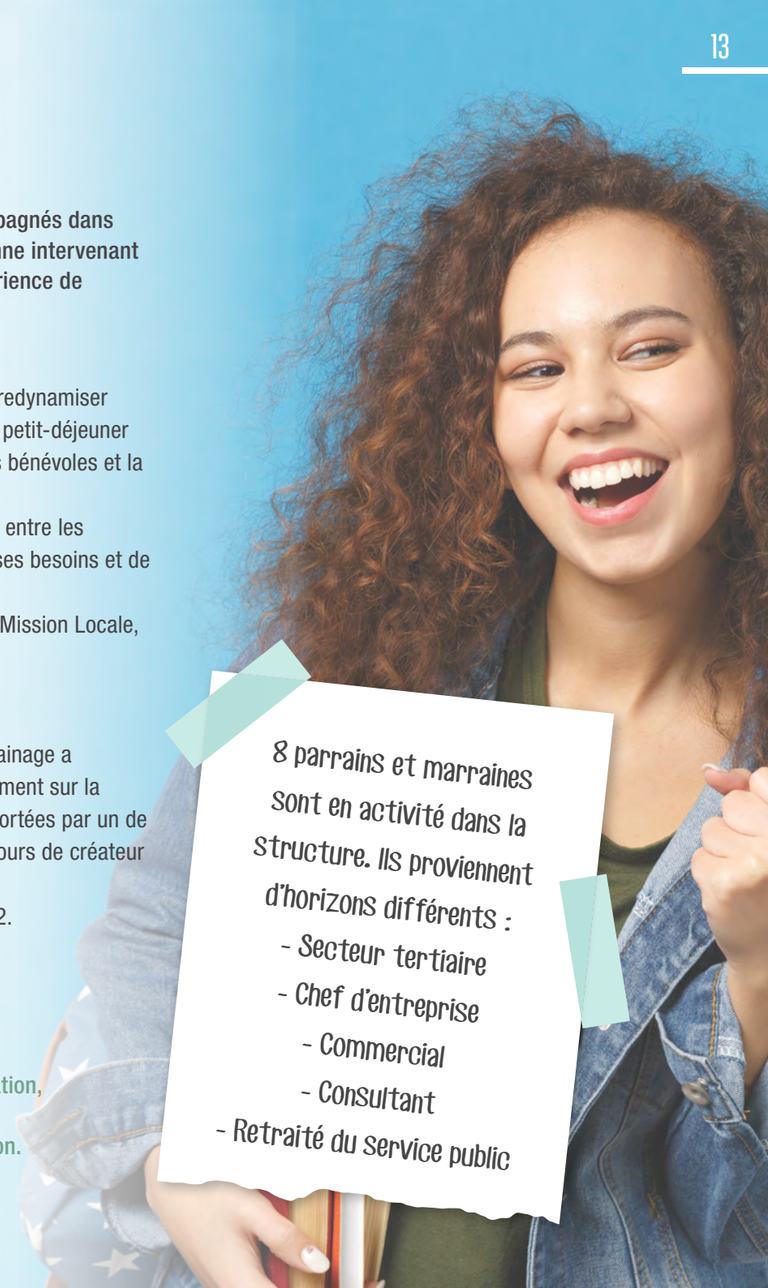

La plateforme de l'inclusion

Cette plateforme permet la suppression de la délivrance d'agrément par Pôle Emploi ainsi que l'élargissement de la prescription IAE *(Insertion par l'Activité Économique)*. Cet agrément est remplacé par le PASS IAE.

Ce nouvel outil permet d'agir sur de nombreux freins jusque-là inhérents à l'IAE.
D'une manière générale, la plateforme de l'inclusion facilite l'orientation et l'embauche de personnes en parcours d'insertion. Elle met à disposition un guichet numérique unique pour l'ensemble des parties prenantes : des candidats aux recruteurs, en passant par les prescripteurs et l'ensemble des employeurs solidaires.
Jusqu'à présent, les délais entre l'orientation d'une personne et le début de son contrat étaient importants. L'objectif avec cette plateforme est à la fois de fluidifier et de diminuer ce temps, notamment en réduisant la charge administrative de tous les acteurs.

Aujourd'hui, les employeurs solidaires ont la possibilité de diffuser leurs offres d'emploi. Ainsi, toutes ces offres d'emploi sont sur un même site. Cet outil permet donc de simplifier, de coordonner et par conséquent, d'accélérer les démarches de retour à l'emploi.

> **Ainsi en 2021, 216 prescriptions ont été réalisées par la Mission Locale sur cette plateforme et 33 recrutements ont eu lieu au 31/12/2021.**

Les actions partenariales avec les villes

Les Job dating du KB

Comme chaque année, la Mission Locale a participé à l'organisation et au déroulement des Job dating du Kremlin-Bicêtre.
La municipalité organise, deux fois par an des jobs datings qui s'adressent aux entreprises installées sur la commune.
Ces évènements participent au maintien et au renforcement de l'attractivité économique et commerciale de la ville et facilite l'accès à un emploi local. Ainsi, la ville favorise la rencontre entre le besoin de recrutement des entreprises et la recherche d'emplois des kremlinois.

Le 9ème **Job Dating** principalement axé sur la recherche de jobs étudiants et jobs d'été, a eu lieu au printemps 2021.

La 10ème **session** s'est déroulée en octobre à l'Hôtel de Ville, à destination des jeunes en recherche d'emploi ou d'alternance, avec des partenaires institutionnels, et des entreprises du secteur privé et public.
Les précautions prises en lien avec le contexte sanitaire *(pass sanitaire obligatoire)* ont freiné la participation de candidats potentiels à ces job dating *(baisse d'environ 30% par rapport aux évènements précédents).*

Session de formation au BEPJEPS

La Ville de Cachan, et en partenariat avec la Mission Locale, Pôle Emploi et le Centre de formation Sport Business Academy a initié une formation BPJEPS *(Brevet Professionnel de la Jeunesse, et de l'Education Populaire du Sport)*. Cette formation a pour but de former de nouveaux éducateurs sportifs.
La formation se déroule sur 12 mois. Elle est gratuite et rémunérée pour les stagiaires en contrat d'apprentissage.

Concertation jeunesse à Cachan

La Ville de Cachan a lancé une grande concertation dédiée aux jeunes 12 à 30 ans qui vivent, étudient ou travaillent à Cachan. Cette concertation #TaParoleCompte constitue un temps d'écoute qui doit permettre aux jeunes de la ville de s'exprimer librement sur les sujets qui les concernent.
Dans ce cadre, la Ville occupe un rôle de facilitatrice en lien avec ses nombreux partenaires, dont la Mission Locale. Une réunion des acteurs locaux s'est tenue en juillet.
En novembre, le lancement de la concertation jeunesse a eu lieu sur la ville autour d'échanges entre jeunes et moins jeunes.

TIC TRUCK à Villejuif

À la rentrée de septembre, l'association FAIRE nous a présenté son projet de "TIC Truck" dont la Mission Locale est partenaire. Ainsi, un camion a été aménagé afin d'aller dans des quartiers prioritaires des villes de notre territoire pour proposer au public des actions d'accompagnement au numérique. L'objectif étant de remobiliser le public NEET qui ne fréquente par forcément les structures existantes afin d'élaborer un projet professionnel et d'accéder à l'emploi.

Projet d'été à Villejuif

La Mission Locale était présente le 25 août au parc Pablo Neruda lors de la dernière semaine des projets d'été sur les territoires de la ville. Nous avons tenu un stand afin que le public puisse nous rencontrer et préparer la rentrée.

Journées de l'égalité des chances

La Mission Locale s'est inscrite dans le programme des 3 **journées départementales de l'égalité des chances.** Ainsi, le 1er décembre, nous avons pu présenter le dispositif Garantie Jeunes à différents élus et représentants de l'État dont Madame la Sous-préfète en présence également de dirigeants d'entreprises et avec des témoignages de jeunes que nous accompagnons. Cette journée a été riche en échanges et partage.

L'orientation La formation

331 entrées en formation

↓

175 formations du Conseil Régional

↓

42 formations du Pôle Emploi

↓

27 formations à l'E2C

↓

87 autres formations
(État, Agefiph, OPCA...)

L'obligation de formation

Depuis 2020, la formation est devenue obligatoire pour tout jeune jusqu'à l'âge de sa majorité. Un jeune satisfait son obligation de formation lorsqu'il poursuit sa scolarité, lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle, lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un service civique ou lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement (PACEA).

Les Missions Locales sont chargées de contrôler le respect de l'obligation de formation et de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement.

En fin d'année, 89 jeunes accompagnés par la Mission Locale étaient mineurs.
59 jeunes (66%) respectaient leur obligation de formation car étaient soit en situation *(alternance, emploi, rescolarisation).*

Le décrochage scolaire

En 2021, 8 Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) ont été organisées sur les 2 districts du Val de Marne.
Après avoir repéré et réalisé une étude des dossiers au cas par cas, les jeunes identifiés par l'obligation de formation sont invités à participer aux PSAD (jeunes décrocheurs de plus de 16 ans signalés par les établissements scolaires). Les jeunes décrochés apparaissent sur les listes SIEI (jeunes n'ayant pas obtenu de diplôme, sans inscription dans un établissement).

Au total 89 jeunes ont été repérés
- Pour 33 jeunes décrocheurs convoqués, 19 jeunes présents
- Pour 53 jeunes décrochés convoqués (SIEI), 24 jeunes présents

En parallèle, CODHA, qui est le cabinet mandaté par la Région, contacte les jeunes décrocheurs pour savoir où ils en sont. Si les jeunes sont d'accord ils reçoivent une invitation pour se présenter à la Mission Locale.

> Pour 2021, 61 jeunes ont souhaité être contactés par la Mission Locale : sur les 61 invitations, 28 jeunes se sont présentés et sont actuellement en suivi.

Les Missions Locales au cœur du plan jeunes 2020/2021

La Mission Locale INNOVAM a organisé une rencontre le 9 février, réunissant une trentaine de partenaires afin de présenter le plan « **1 jeune 1 solution** », 1er volet du grand plan de relance.

Les thèmes abordés :
- Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle
- L'obligation de formation
- Accompagner des jeunes éloignés de l'emploi.

Le Parcours d'Orientation Professionnelle : POP

26 jeunes en atelier collectif → 43 jeunes en parcours individuel → soit 69 parcours réalisés

Tout comme en 2020, l'année 2021 et le contexte covid, limitant le nombre de places en atelier collectif ont fait que nous avons eu plus de jeunes sur des accompagnements individuels.

Le POP continue de permettre aux jeunes accompagnés d'élaborer un projet professionnel, qui soit réaliste et réalisable, en partant de leur personnalité, leurs centres d'intérêt, leurs aptitudes, les conditions de travail souhaitées et en faisant le lien avec des métiers qui leur correspondraient.

À partir de mises en situation, d'exercices ludiques et d'un logiciel d'orientation (Parcouréo), cet atelier permet de :

- Mieux se connaître (goûts, personnalité, aspirations, compétences, valeurs)
- Découvrir des environnements de travail, des domaines, des métiers
- Faire ressortir des métiers qui pourraient leur correspondre
- Ajuster son projet en fonction de différents critères et contraintes.

À la suite de cet atelier, les participants vont recueillir des informations sur les métiers qu'ils ont retenus, en réalisant des enquêtes-métiers auprès de professionnels.
Enfin, afin de se confronter à la réalité du métier et de confirmer leur choix, un stage en entreprise de 2 mois maximum, sera effectué.

"Le POP m'a apporté de la confiance en moi. J'ai pu me dire que je ne suis pas seule dans mon questionnement sur ma vie professionnelle"

Manon

"Je ne me suis pas sentie jugée, j'étais vraiment à l'aise. En plus d'avoir ce côté Qu'est-ce que je vais faire plus tard ? on en apprend plus sur nous, c'est très bénéfique"

Tania

"Le POP m'a permis de découvrir le métier qui me plaisait, ainsi que des formations. Le groupe m'a apporté de la joie et de l'écoute"

Manon

La mobilité européenne/internationale – Programme ERASMUS+

Des jeunes diplômés ou non, issus des 11 Missions Locales du Val de Marne *(et de certaines Missions Locales du 91 depuis l'émergence de l'EPT 12)*, sont informés et accompagnés sur des programmes de Mobilité Européenne et internationale.

Ils peuvent notamment effectuer un stage professionnel et linguistique de 12 semaines, en Irlande, en Espagne ou en Allemagne, soutenus par des bourses ERASMUS+ ; pour accéder aux compétences linguistiques *(en anglais, en espagnol ou en allemand)* recherchées dans de nombreux secteurs d'activités économiques.

Malgré le Brexit, les derniers départs pour la Grande-Bretagne ont pu avoir lieu jusqu'en 2021, jusqu'à la fin de notre convention Erasmus 2019/2021.
Les jeunes en Garantie Jeunes ont pu également bénéficier d'un séjour de 4 semaines à Malte, dans le cadre d'une première expérience d'immersion linguistique et professionnelle, renforçant ainsi leur inclusion sociale.

Ces séjours ont un impact sur le parcours de ces jeunes en terme d'expérience de vie *(adaptabilité, autonomie, communication, approche interculturelle, ouverture d'esprit…)*, et favorise l'accès à l'emploi, à l'alternance ou à la formation à leur retour.

Chaque jeune Erasmus+, bénéficie d'une période de formation linguistique et culturelle, d'un mois en amont de leur séjour, réalisée à IDC formation, dans le but d'optimiser leurs capacités à échanger avec les professionnels sur leur lieu de stage en entreprise, et donc de progresser davantage.

13 jeunes ont été reçus
2 jeunes ont pu effectué leur séjour Erasmus+
5 jeunes ont du reporté leur séjour pour 2022

Des aléas en lien avec le Covid 19

Des séjours moins nombreux car moins de jeunes candidats au départ *(jeunes malades ou qui ne bénéficiaient pas de pass sanitaire ou jeunes qui n'avaient pas le budget nécessaire pour partir).*

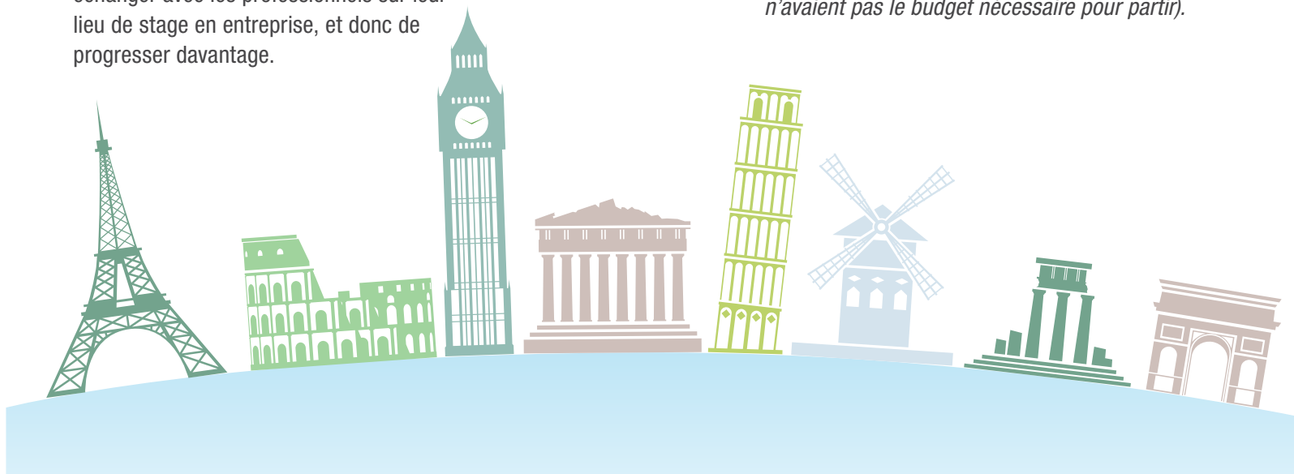

Les Dispositifs

Le PACEA

Le Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie est un accompagnement contractualisé entre des jeunes de 16 à 25 ans en demande d'insertion et la Mission Locale. Le PACEA est conclu pour une durée initiale de 24 mois. Il offre la possibilité d'effectuer des demandes d'aide financières ponctuelles, sous conditions.

> **En 2021, 810 contrats PACEA ont été conclus avec les jeunes accompagnés par la Mission Locale INNOVAM. Nous avions un objectif de 746, il a donc été dépassé avec un taux de réalisation de 109%.**

Dans le cadre de cet accompagnement, l'État nous a alloué une enveloppe annuelle de 320 239€ pour les allocations ponctuelles des jeunes PACEA suivis par la Mission Locale.

Le PIAL

Le Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue constitue une phase du PACEA pour les jeunes étrangers hors union européenne et dont leur niveau de maîtrise de la langue française ne leur permet pas l'accès à la formation ou à l'emploi. Ils bénéficient ainsi de cours de langue française couplés à une allocation d'un montant de 497,50€ versée pendant 3 mois.

> **Ainsi en 2021, 11 936,57€ ont été versés aux jeunes en PIAL.**

Le PRIJ à Villejuif

Malgré le contexte sanitaire, le PRIJ *(Plan Régional d'Insertion pour les Jeunes)* s'est réuni à 3 reprises.
Lors du dernier comité restreint fin 2021, il y avait **29 jeunes Villejuifois répertoriés.** Environ la moitié de ce public est accompagné par la Mission Locale.

Ce dispositif permet de faciliter l'insertion de jeunes éloignés des structures et cumulant des freins à l'emploi grâce aux comités de suivi régulier où participent des professionnels de différents secteurs *(santé, logement, emploi, formation, emploi...).*

Le PRIJ à Cachan

La ville s'est engagée pour l'insertion professionnelle des jeunes avec la mise en place du PRIJ.
Piloté par l'État et la ville de Cachan, le PRIJ a pour mission de repérer et intégrer des jeunes en difficulté, issus de quartiers prioritaires. L'accompagnement vers l'insertion se réalise en lien avec les acteurs institutionnels, dont la Mission Locale.
L'action va concerner 20 jeunes.

Un comité d'installation a eu lieu 22 octobre, avec les premiers acteurs associés : institutionnels, service public de l'emploi, formation, éducation, acteurs économiques, insertion sociale et professionnelle.

La Garantie Jeunes

Les entrées dans le dispositif

239 jeunes ont intégré la Garantie Jeunes en 2021

soit 92% de notre objectif annuel.

Comparativement à l'année précédente, nous avons quasiment doublé nos entrées (121 en 2020).

38% 62% 15% QPV

Cette année la population masculine est largement majoritaire, pour comparaison, l'an passé, la répartition homme/femme était de 50%.

Au total, 131 jeunes sont sortis de la Garantie Jeunes en 2021

À l'issue du parcours, 66% des jeunes sont en situation

Les sorties

Sur la cohorte de 2021

21 sorties anticipées :

- 1 Abandon
- 5 déménagements
- 14 exclusions
- 1 réorientation

Sur la cohorte de 2020

109 jeunes sont sortis de Garantie Jeunes en 2021 dont :

- 34 en emploi CDD (dont intérim, CUI)
- 14 en CDI
- 7 en contrat d'apprentissage
- 4 en contrat de professionnalisation
- 5 en formation
- 1 en service militaire volontaire
- 34 demandeurs d'emploi
- 10 sorties anticipées

Avec l'accompagnement spécifique en Garantie Jeunes, nous avons pu observer les effets de la situation sanitaire et des confinements successifs sur le public jeune.

La perte de confiance, l'absence de projet professionnel défini, entrainent les jeunes vers la précarité. Les jeunes ont rencontré plus de difficultés à se fixer sur un objectif clair et ont été plus en demande d'orientation vers l'emploi. Ainsi nous avons inclus dans l'accompagnement des modules plus spécifiques à l'élaboration de projet, mais aussi une intervention sur les "soft skills" animée par **l'Association Article 1** ayant pour objectif d'aider les jeunes à identifier leurs compétences transversales afin de favoriser leur employabilité.

En parallèle, le besoin de préparation et de connaissances du monde du travail s'est accru.
Nous avons donc développé des propositions innovantes de préparation des publics grâce à un atelier d'expression corporelle et verbale animé par la troupe de théâtre **Les oiseaux de nuit.**
À travers de petites mises en scènes d'improvisation propres au théâtre, les jeunes ont pu travailler sur l'appropriation de l'espace, la gestuelle, la prise de parole en public, l'argumentaire ; autant d'éléments nécessaires pour développer la confiance en soi.

Pour la pratique et l'entraînement à l'entretien d'embauche nous avons poursuivi nos partenariats avec **Créations Omnivores** et la **Cravate Solidaire.** Cette dernière, en plus du coaching réalisé par des bénévoles RH, remet gratuitement aux jeunes une tenue professionnelle, des conseils personnalisés adaptés à leur recherche, ainsi qu'une photo professionnelle. Toujours dans l'esprit de renforcer cet aspect de préparation et de connaissance du monde du travail, nous avons pu remettre en place des interventions d'entreprises à destination des jeunes en parcours avec **Staff Me,** entreprise d'insertion par le travail indépendant notamment, ainsi que des interventions de professionnels en vue du parrainage.

Nous avons également eu l'honneur d'accueillir Madame la Sous-préfète qui a rencontré le groupe Garantie jeunes. Ils ont pu échanger sur la valeur du travail, leurs questionnements quant à leur insertion et leur vision de l'entreprise.

Enfin, l'utilisation du numérique, de plus en plus importante dans le monde du travail, nous a amenés à renforcer les ateliers numériques au cours desquels les jeunes réalisent l'évaluation du PIX, apprennent à envoyer des candidatures et sont sensibilisés à leur présence et leur image sur les réseaux sociaux notamment.

La vie sociale

"Le logement, qui constitue le premier poste de dépenses des jeunes, contribue de plus en plus à leur précarisation." « Un jeune sur 5 de 18/29 ans vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté »
Il s'agit du principal constat de la mission d'information de l'Assemblée Nationale sur les perspectives économiques des jeunes français, qui rendait ses conclusions le 15 décembre 2021.

En Île de France, la situation est particulièrement tendue et les constructions de nouveaux logements étudiant et dans une moindre mesure, de résidences jeunes actifs ne pallient pas le fort déséquilibre entre l'offre et la demande.

La Mission Locale, avec ses partenaires, continue d'œuvrer sur cette thématique : elle informe et oriente en utilisant l'ensemble des dispositifs mis en place par des réservataires *(SIAO, action logement, Conseil Départemental, la ville de Villejuif qui a réservé des places en résidence étudiante).*

Les entrées en logement restent assez stables d'une année sur l'autre, même si cette année les entrées ont été en légère augmentation.

Ainsi, fort d'un partenariat avec le CLLAJ de Cachan, 127 jeunes ont été orientés par la Mission Locale en 2021, des orientations plus nombreuses qu'en 2020.
Un travail d'orientation et de concertation sur les situations des jeunes entre les conseillers de nos deux structures a permis à 28 jeunes d'accéder à un logement dans le parc social majoritairement, 6 jeunes en foyer, 4 jeunes en parc privé, et deux en logement relais.
Il n'en reste pas moins que seuls 22% des jeunes ont pu accéder à un logement.
Or, si le facteur clé de la construction de l'autonomie des jeunes est l'accès au logement, il est loin d'être une réalité lorsque les jeunes sont en difficultés sociales : en effet, seuls 32% de jeunes sont en emploi durable.

Détail des entrées en situation logement :

88 jeunes ont accédé à une solution

CHRS/Foyer maternel	7
FJT direct	14
FJT via action logement	4
FJT via SIAO	11
FJT via Conseil Départemental	1
FJT via Villejuif	3
Logement relais CLLAJ	10
Logement / colocation	25

La santé

La santé mentale des jeunes reste fortement impactée par le contexte sanitaire en 2021.
L'approche globale, au cœur de l'intervention de la Mission Locale, est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et la vie active des jeunes.
De ce fait, la Mission Locale intègre la dimension santé dans l'accompagnement global des jeunes au même titre que d'autres thématiques que sont l'emploi, la formation, le logement, la mobilité...

Fort du partenariat local, la Mission Locale a orienté de nombreux jeunes vers les structures telles le CMP, AERA, la MCATMS, et également vers les CMS pour les visites médicales, et autres consultations de spécialistes financées par la Mission Locale.
17 jeunes étaient concernés en 2021.

La crise sanitaire a pesé fortement sur le moral des jeunes. Cette période a été pénible à vivre pour beaucoup d'entre eux. Les difficultés d'ordre psychologique et le sentiment d'isolement, devant les difficultés socio-économiques ont renforcé la précarité des plus fragiles.
Le manque d'activités, l'augmentation du temps passé sur les réseaux sociaux et les écrans ont été des facteurs associés à la détresse environnante.
La crise a accentué les vulnérabilités sociales, entrainant l'augmentation de la précarité des jeunes, les conduites addictives, les troubles anxieux.

Nous avons constaté en 2021, une nette augmentation des besoins en termes d'hygiène de la vie quotidienne *(doublement du nombre de trousses de toilettes remises aux jeunes).*

Pour répondre aux besoins des jeunes, la Mission Locale crée un **"Point écoute"**, avec l'intervention d'une psychologue au printemps 2022.

Le handicap

En partenariat étroit avec la MDPH du Val de Marne, la Mission Locale INNOVAM aide et accompagne les jeunes en situation de handicap pour le montage du dossier de reconnaissance en qualité de travailleur handicapé *(RQTH)* et dans la recherche de formation et d'emploi jusqu'à l'orientation en milieu ordinaire.
La Mission Locale reçoit régulièrement des offres d'emploi, d'alternance et de formation spécifiques sur lesquelles sont orientés les jeunes.

Duoday

Nous avons renouvelé l'expérimentation du Duoday et avons accueilli une personne en situation de handicap pour la découverte du métier de chargé d'accueil pendant toute la journée du 18 Novembre 2021.

Handicafé à Cachan

Cette année marquait les 11 ans de l'Handicafé de Cachan. Contrairement à l'année dernière, il a pu se faire en présentiel au Théâtre de Cachan en respectant les consignes sanitaires. Comme chaque année, la Mission Locale, partenaire historique, a répondu présente.

Détail des dépenses "budget santé"

Consultations	326€
Vaccination	57€
Achat médicaments	30€
Laboration analyses	15€
Préservatifs et trousses de toilette	665€
Soins dentaires	18€
Lunettes	21€
Formation PSC1	60€

140 jeunes sous-mains de justice ont été pris en charge en 2021 (milieu ouvert et fermé)

Milieu ouvert	Milieu fermé
66	74
129	11

<18 ans	18/21 ans	22/25 ans
14	70	52

60% n'ont aucun diplôme

62 jeunes étaient en demandes de logement ou d'hébergement

29 ont eu besoin d'une domiciliation

La justice

Actions mises en place

- Animation d'ateliers au Quartier pour Peines Aménagées
- Co-accompagnement avec les conseillers d'insertion et de probation de milieu ouvert et fermé
- Permanence à l'UEMO d'Arcueil
- Atelier d'élaboration de projet professionnel
- Atelier de recherche d'emplois
- Rendez-vous en individuel avec les conseillers emplois
- Intégration dans les dispositifs de suivis *(PACEA, Garantie Jeunes).*

106 jeunes ont eu accès à une ou plusieurs actions d'insertion professionnelle dont :

51 jeunes en emploi (29 CDD, 16 contrats en insertion, 13 en contrat d'intérim, 18 CDI, 4 auto-entrepreneurs)

35 jeunes ont intégré une formation (PEE, POEC, E2C...)

10 ont accédé à un contrat en alternance (3 en apprentissage, 7 en professionnalisation)

34 ont intégré la Garantie jeunes

82 ont signé un PACEA

10 ont réalisé un stage notamment de validation de projet.

Les jeunes sous-mains de justice cumulent fréquemment de nombreuses difficultés sociales, celles-ci se sont aggravées avec la crise sanitaire :

- Très petit niveau scolaire, qui entrave leur accès à l'emploi ou à la formation qualifiante
- Problèmes administratifs *(pertes de documents officiels, problème d'affiliation CPAM, radiation Pôle Emploi)* qui les placent dans des situations ubuesques face à leurs obligations judiciaires
- Problèmes de rupture familiale qui entrainent des ruptures d'hébergement
- Problèmes financiers
- Problème de santé notamment sur le plan de la santé psychologique après la détention, et sur le plan des addictions.

La crise sanitaire a aggravé leur situation précaire. Ils ont moins accès aux soins et sont peu sensibilisés à la vaccination, de ce fait une partie des postes peu qualifiés *(notamment la restauration rapide)* ne peuvent plus leur être proposés.
On note toujours que, plus les obstacles à l'insertion professionnelle et sociale augmentent, plus les risques de décrochage social et de récidive grandissent.

Action spécifique au QPA/QSL de Villejuif

En 2021, suite à la crise sanitaire nous avons accueillis moins de jeunes du QPA et QSL à cause de l'annulation de nombreuses sessions d'accueil.

Pour les 23 jeunes du QPA

5 jeunes ont eu un accès à un emploi

4 sont entrés en formation

5 sont entrés en Garantie Jeunes

4 sont encore en suivi.

Bien que le suivi des jeunes dans le cadre imposé par le QPA soit intense et quelque peu chronophage, il n'en demeure pas moins qu'il va de pair avec une insertion facilitée et réussie.
La réussite des parcours tient notamment aux échanges entre la Mission Locale et les CPIP. Les jeunes sont à la fois soutenus et encadrés, un doublon gagnant.

56% des jeunes suivis au QPA/QSL ont accédé à une solution. Ces jeunes qui cumulent des freins importants pour l'insertion s'en sortent paradoxalement mieux que la moyenne des jeunes suivis *(pendant leur période d'encadrement au QPA et QSL)*, nous manquons de données pour la suite de leur parcours, car ce sont souvent des jeunes qui quittent le territoire de la Mission Locale à leur sortie.

Les aides financières

Aides alimentaires, aides sociales

• Le FUS

La Mission Locale a sollicité le département dans le cadre du FUS *(Fond Unique de Solidarité)* :

4268,77 € d'aides au projet ont été accordées
11 130 € d'aides au quotidien ont été accordées

• Les tickets service

Depuis mai 2020, la Mission Locale a mis en place des remises de tickets services sur ses fonds propres afin de répondre à l'urgence alimentaire des jeunes mais aussi aux soins d'hygiène et vestimentaires pour certains.

Ainsi, **14 500 €** ont été remis en 2021

Les chèques mobilité

Les jeunes suivis par la Mission Locale, engagés dans un parcours d'insertion peuvent bénéficier de chèques mobilité du Conseil Régional d'Ile de France, afin de financer l'achat de titres de transports.

D'une valeur faciale de 4 € et 8 €, ces chèques sont attribués aux jeunes en fonction du besoin de mobilité *(entretien d'embauche, 1er mois d'emploi ou de formation, stage, démarches administratives...)*

1 083 aides à la mobilité ont été attribuées
pour un total de **65 156 €**

Aide au permis

Le permis de conduire nécessite un budget important. Près d'un jeune sur deux repousse l'échéance du permis de conduire par faute de moyens.

Ces jeunes déclarent avoir renoncé à un entretien *(embauche ou recherche d'emploi)* et avoir refusé un travail ou une formation pour un problème de mobilité.

Les aides que les conseillers peuvent solliciter, grâce au soutien de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, le Département et la politique de la ville permettent à des jeunes suivis, en situation de précarité sociale et/ou professionnelle d'accéder au permis de conduire, lorsque leur projet professionnel ne peut se concrétiser sans l'obtention de celui-ci.

14 jeunes ont été concernés
pour un montant global de **7 717 €.**

50% des jeunes qui ont pu être aidés dans le cadre de ce projet sont titulaires du permis de conduire à ce jour, 80% ont déclaré avoir trouvé un emploi.

Focus en interne...

Analyses de pratiques avec MCATMS

Accompagnement des conseillers de la Mission Locale
Analyse de sa pratique professionnelle, de situations vécues

- Expression des résonnances émotionnelles
- Médiation de conflits
- Fédération des professionnels autour de valeurs partagées
- Professionnalisation des relations de travail.

Adaptation à la crise sanitaire

La Mission Locale s'est rapidement adaptée afin de poursuivre l'accompagnement des jeunes et a repris son activité en présentielle de façon partielle, tout en étant attentive au contexte sanitaire.
Structuration des modalités de télétravail en fonction de l'activité.
Le lien avec les jeunes ne s'est pas altéré ; la prévention et la bienveillance étaient de mise pour les salariés.

Groupe de travail sur la gestion de la violence

- Rédaction d'une charte des droits et devoirs, en direction des usagers
- Mise en place de procédures internes
- Formation des salariés par Laure THOMAS *(chargée de projets prévention de la délinquance sur la ville de Cachan)* envisagée pour le 1er trimestre 2022.

Avenant 65 de la Convention Collective

Application de la nouvelle classification des métiers des Missions Locales pendant l'été 2021, dont l'objectif est de :

- S'adapter aux enjeux des Missions Locales
- Prendre en compte des évolutions des politiques publiques et celles de l'organisation se traduisant par l'actualisation des axes métiers, emplois repères, compétences, nouvelles cotations, revalorisations, évolutions des indices...

GLOSSAIRE

APL : Aide Personnalisée au Logement
ARML : Association Régionale des Missions Locales
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CEJ : Contrat d'Engagement Jeune
CFA : Centre de Formation d'apprentis
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIO : Centre d'Information et d'Orientation
CLLAJ : Comité Local pour le Logement autonome
CMP : Centre Médico-psychologique
CPIP : Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CPO : Convention Pluriannuelle d'objectifs
E2C : École de la 2ème chance
EPT 12 : Établissement Public Territorial 12
FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs
FSE : Fonds Social Européen
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
NEET : Ni en emploi, ni en formation, ni en étude
PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie
PIAL : Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue
PEC : Parcours Emploi Compétences
PIC : Plan d'Investissement dans les Compétences
PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PIJ : Point Information Jeunesse
PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
PSAD : Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs
POP : Parcours d'Orientation Professionnelle
PVT : Programme Vacances Travail
QPA : Quartier pour Peines Aménagées
QPV : Quartiers Prioritaires de la Ville
QSL : Quartiers de Semi-Liberté
RH : Ressources Humaines
SIAO : Service Intégré de l'accueil et de l'Orientation
SIEI : Système Interministériel d'Échanges d'Informations
SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
UEMO : Unité Éducative de Milieu Ouvert

Les éléments financiers

Les comptes annuels 2021

N°	COMPTES DE CHARGES	2021	2020	N°	COMPTES DE PRODUITS	2021	2020
	Total charges d'exploitation	**1 478 782,81**	1 297 160,49		**Total produits d'exploitation**	**1 632 487,69**	1 383 793,71
60	Achats	16 993,12	18 544,43	74	Subvention de l'État	846 791,00	662 165,00
61	Services extérieurs	19 929,55	19 077,92	74	Conseil Régional	223 299,67	240 350,73
62	Autres services	35 985,40	33 127,11	74	Conseil Départemental	37 170,00	37 170,00
63	Impôts et taxes	80 625,88	66 088,97	74	Direction Rég. Pôle Emploi	87 639,64	85 088,17
64	Charges de personnel	1 003 192,63	1 041 983,82	74	EPT12 (subv. fonct^{t} villes & act°)	334 750,00	334 750,00
65	Aut. charges de gest. cour.	63 571,57	43 120,34	74	Subv° Taxe d'apprentissage	9 000,00	10 180,00
67	Charges except.	800,00	0,02	758	Autres produits d'exploitat°	8 682,00	7 926,64
68	Dotat°, Amort., Prov.	257 684,66	75 217,88	768	Autres produits financiers	409,68	424,54
				77	Produits exceptionnels	0,00	4 269,56
				78	Utilisation des fonds dédiés	67 869,00	
				79	Rep.s/amort. prov, transf charg.	16 876,70	1 469,07
	TOTAL	**1 478 782,81**	1 297 160,49		TOTAL	**1 632 487,69**	1 383 793,71
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**153 704,88**	86 633,22				

Le budget prévisionnel 2022

N°	COMPTES DE CHARGES		N°	COMPTES DE PRODUITS	
	Total charges d'exploitation	**1 570 214**		**Total produits d'exploitation**	**1 570 214**
60	Achats	13 700	74	Subventions de l'État	760 875
61	Services extérieurs	23 634	74	Conseil Régional	223 299
62	Autres services	38 900	74	Conseil Départemental	28 170
63	Impôts et taxes	94 223	74	EPT 12 Grand Orly Seine Bièvre	321 750
64	Charges de personnel	1 223 226	74	Direction régionale Pôle Emploi	87 639
65	Autres charges de gestion courante	28 050		Apport de biens et services	84 483
67	Charges exceptionnelles	63 998		Conseil Régional - aide à la mobilité	63 998
	Apport de biens et services	84 483			
	TOTAL	1 570 214		TOTAL	1 570 214

Les perspectives 2022

Le Contrat d'Engagement Jeunes

À compter du 1er mars 2022, La Mission Locale INNOVAM et les deux agences Pôle Emploi de Cachan et Villejuif mettent en œuvre le Contrat d'engagement Jeunes.

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) a pour objectif de lutter contre la pauvreté des jeunes 16-25 ans, durablement éloignés de l'emploi, lorsqu'ils ne sont ni en formation, ni étudiants *(les NEET)*, et d'améliorer leur insertion socio-professionnelle.
Le CEJ est une évolution de la Garantie Jeunes, et combine une allocation mensuelle *(allant de 500€ pour un majeur de foyer fiscal non imposable à 200€ pour un mineur)* à un accompagnement global intensif. Sa durée est de 6 à 12 mois, et peut aller jusqu'à 18 mois de façon dérogatoire.

Suivi par un conseiller référent, le jeune s'engage à consacrer 15 à 20 h par semaine à des activités : mise en situation professionnelle, stage, atelier, formation, phase de recherche active d'emploi...

271 jeunes se verront proposer un Contrat d'Engagement Jeunes par la Mission Locale INNOVAM

Un nouveau défi pour la Mission Locale

271 jeunes se verront proposer un Contrat d'Engagement Jeunes par la Mission Locale INNOVAM, dès lors, qu'ils s'inscrivent activement dans un parcours vers l'emploi.

Les Missions Locales mettent en œuvre depuis 40 ans, avec efficience, des dispositifs nationaux et regrettent cependant la mise en concurrence entre deux acteurs du service public de l'emploi dont le partenariat renforcé n'est plus à démontrer mais dont les actions d'accompagnement diffèrent malgré notre complétude.

Avec efficacité, la Mission Locale était seule pour instruire et mettre en œuvre la Garantie Jeunes depuis 2017.

Malgré les difficultés, dans l'appropriation de nouvelles pratiques d'accompagnement collectives, les difficultés d'organisation, elle a accompagné 710 jeunes en Garantie Jeunes jusqu'en février 2022 avec un taux de mise à l'emploi de 66 % en 2021.

Elle partage désormais la responsabilité du Contrat d'engagement Jeunes avec Pôle Emploi, de façon constructive grâce à la concertation entre nos deux structures.

Les conseillers subissent néanmoins, une charge administrative importante, et ce malgré la dématérialisation annoncée.

L'équipe

La direction

Fatiha OUAKLI, Directrice
Armelle RIVIERE, Directrice adjointe

Le pôle emploi

Alexandre BOURDOULOUS, Coordinateur du Service Emploi

Le pôle accueil

Redha BOULKRINAT, Chargé d'accueil au siège
Edwin CLAIRE, Chargé d'accueil au siège
Nathalie MARECHAL, Chargée d'accueil à l'antenne

Le pôle administratif

Fabienne DELORME, Assistante financière
Jenny OUERGHI, Assistante de direction

Le pôle accompagnement

Corinne AUJARD, Conseillère et référente Emploi
Marguerite CHALVIDAN, Conseillère, référente Formation
Oriane BENAND, Conseillère, référente emploi, Justice et Cachan
Delphine CRAYSSAC, Conseillère et référente POP
Valérie LEFRERE, Conseillère et référente Santé
Cédric MAIGNAN, Conseiller et référent Logement
Stéphane LEMAIRE, Conseiller et référent POP
Christine GUIFFAULT, Responsable d'antenne, référente Mobilité
Kelly JOSEPH, Conseillère référente Garantie Jeunes
Dorothée LULIC, Coordinatrice CEJ, PACEA, référente Villejuif
Marjorie ROME, Conseillère référente Garantie Jeunes
Hélène MORTAZA, Conseillère et référente emploi
Florence CORDON, Assistante informatique, animatrice multimédia

La gouvernance

Président

Monsieur Mohand OUAHRANI, Conseiller municipal de la ville de Villejuif

Trésorière

Madame Corinne BOCABEILLE, Adjointe au Maire de la ville du Kremlin Bicêtre

Secrétaire

Monsieur Riad GUITOUNI, Adjoint au Maire de la ville de Gentilly

Membres

Monsieur Mohammadou GALOKO, Adjoint au Maire de la ville de Cachan
Madame Marine DEALBERTO, Conseillère municipale de la ville d'Arcueil
Monsieur Romain MARIA / Madame Marie-Eve PERRU, Conseillers régionaux d'ÎDF
Madame Flore MUNCK, Conseillère départementale du Val de Marne
Monsieur Stéphane RABUEL, représentant l'EPT12
Monsieur Abdelkarim REGUIEG, représentant la DRIEETS UD 94
Madame Martine LAQUIEZE, Sous-préfète
Madame Cécile BLANCHARD, Directrice du Pôle Emploi de Cachan
Mme Caroline RICHARD, représentant l'association ESPOIR CFDJ
Monsieur Olivier MARTIN, représentant l'association VIVRE EMERGENCE
Madame Catherine BLEC, représentant la RATP
Monsieur Didier VOT, représentant le Syndicat CGT.

Assemblée Générale du 30 novembre 2020

Conseil d'administration

Mission Locale INNOVAM

www.missionlocale-innovam.fr

Siège : 1, rue de la Gare
94230 Cachan
01.41.98.65.00

Antenne : 40, avenue Charles Gide
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01.49.58.43.40

Arcueil
Cachan
Gentilly
Le Kremlin Bicêtre
Villejuif

21

© Mission Locale Innovam - Conception : Jenny Ouerghi - Crédit photo : Shutterstock

MISSION LOCALE innovam